

Un tribunal argentin ordonne à Monsanto d'arrêter la construction d'une usine

Córdoba, 9 janvier (RHC- Telesur)- Un tribunal argentin de Córdoba a ordonné à la transnationale étasunienne Monsanto d'arrêter la construction d'une centrale dans une commune de la province de Buenos Aires, jusqu'à la fin d'une étude sur les effets de cette installation sur l'environnement dans la zone.

Le verdict interdit au conseil de cette commune d'émettre un quelconque type d'autorisation à cette transnationale, en réponse à un recours présenté par les voisins et les groupes environnementaux contre une sentence antérieure qui permettait à la corporation étasunienne de commencer les travaux de traitement du maïs.

Les groupes de défense de l'environnement ont commencé en septembre le processus légal contre l'autorisation accordée à l'entreprise qui fabrique des produits chimiques pour l'agriculture. Une étude réalisée par le gouvernement a mis en évidence des niveaux alarmants de pollution agrochimique dans la terre et dans les sources d'eau potable.

Monsanto a été dénoncée dans de nombreux pays du monde pour les préjudices qu'elle génère sur la santé et pour l'impact environnemental négatif, car elle altère la génétique des aliments.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/10764-un-tribunal-argentin-ordonne-a-monsanto-darreter-la-construction-dune-usine>



Radio Habana Cuba